

Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

Code NATURA 2000 : 3150
sous-types 2 et 3

Sous-type 2 :

- Classe : *Lemnetea minoris*
- Ordre : *Lemnetalia minoris*
- Alliance : *Hydrocharition morsus-ranae*
- Association : *Ceratophylletum demersi*

Code CORINE BIOTOPES :
22.41 ET 22.42

Sous-type 3 :

- Classe : *Lemnetea minoris*
- Ordre : *Lemnetalia minoris*
- Alliance : *Lemnion minoris*
- Association : groupement à *Lemna minor*



Lac eutrophe (commune de Villefollet)
(Source : Biotope, 2008)

Description générale

Sous-type 2 : l'habitat est composé de végétations submergées flottant librement dans la colonne d'eau (pleustophytes). Les groupements sont en général assez peu diversifiés, souvent constitués d'une seule espèce.

L'habitat est développé dans des étangs, mares et lacs de plaine dans des zones de profondeur variable et en situation d'abri. L'habitat correspond à des eaux mésotrophes à eutrophes, à pH neutre à basique, avec une richesse variable en orthophosphates et des eaux relativement claires.

Sous-type 3 : la végétation est caractérisée par des recouvrements importants de végétaux flottant librement à la surface sur des eaux calmes (absence de vent et de courant).

L'habitat est développé dans plusieurs types de milieux : les canaux, rivières, bras morts eutrophes et les fossés des marais eutrophes. Il est présent dans des eaux eutrophes à hypertrophes, à pH neutre à basique, avec une grande richesse en orthophosphates. Ce caractère eutrophe peut être naturel mais peut aussi être le résultat de l'enrichissement du milieu par les activités agricoles.

Espèces caractéristiques

- Cératophylle immergé (*Ceratophyllum demersum*)
- Petite lentille d'eau (*Lemna minor*)

Valeur biologique et écologique

Sous-type 2 et 3 : ces habitats jouent une fonction de corridor essentiel et de reproduction pour de nombreuses espèces de poissons et d'invertébrés, et peuvent renfermer localement des espèces protégées, aquatiques ou semi-aquatiques.

Dynamique naturelle

Sous-type 2 : ce sont des groupements pionniers qui régressent suite au développement d'autres communautés végétales ou dont la composition peut se modifier suite à l'eutrophisation du milieu. Il est à noter que seuls les groupements à Cératophylles de cet habitat supportent bien l'envasement. L'eutrophisation entraîne également à terme une évolution vers le sous-type 3, avec le développement de communautés flottantes ou enracinées.

Sous-type 3 : ce sont des groupements pionniers à caractère envahissant et très résistant à l'eutrophisation. L'évolution naturelle est le comblement progressif, lié à la forte production végétale de macrophytes aquatiques, suivie de la décomposition.

Localisation et physionomie de la végétation sur le site

Ces habitats sont relativement bien présents sur le site, en particulier dans les zones de marais. Pour exemple, ils ont été cartographiés sur les communes de Secondigné-sur-Belle, Chef-Boutonne, Mazière-sur-béronne, Séligné, Périgné, mais cette liste est loin d'être exhaustive du fait de superficies trop faibles pour être représentées en cartographie.

Sur le site, le sous-type 2 est principalement composé de végétations à *Ceratophyllum demersum* flottant dans la colonne d'eau. Elles forment des herbiers de densité variable (de quelques individus à des herbiers compacts). Le sous-type 3 regroupe les végétations à *Lemna minor* flottant à la surface de l'eau. Elles constituent un tapis dense ne laissant pas la lumière pénétrer dans la colonne d'eau.

Menaces potentielles et dégradations constatées de l'habitat sur le site

Les menaces potentielles sont :

- l'hypereutrophisation des eaux (notamment avec l'intensification de l'agriculture, etc.) ;
- les assecs ;
- le comblement des canaux (naturel ou volontaire) ;
- le développement important du sous-type 3 qui peut être défavorable au sous-type 2 (notamment par la diminution de la lumière) ;
- l'envahissement par les végétaux exotiques, notamment la Jussie qui est mentionnée dans la littérature sur la Boutonne aval (hors site Natura 2000) (Source : CLE SAGE Boutonne, 2007).

La principale dégradation constatée sur le site pour ces habitats est l'abreuvement du bétail, qui a tendance à accentuer le comblement de certains canaux et les assecs.

Surface occupée par l'habitat sur le site et état de conservation

La surface cartographiée pour ces habitats, pour les deux sous-types, sur le site Natura 2000 est de près de 0,8 ha, soit 0,01 % du site.

- Surface en état de conservation **favorable** : 0,74 ha.
- Surface en état de conservation **défavorable inadéquat** : 0,03 ha.

L'état de conservation global de l'habitat sur le site est **favorable**.